

# ACTION ECO-ENERGIE

SECTEUR  
ACCES A L'EMPLOI

## RAPPORT D'ACTIVITE 2022

270 Rte de Turin,

06300 Nice

Tél. 04 92 27 22 60

[flash.emploi@fondationdenice.org](mailto:flash.emploi@fondationdenice.org)





# REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2022,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 453 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, avec un budget de fonctionnement de 27 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 482 logements dont 59 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION SUD

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

VILLE DE NICE

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

## Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : santé-addictions, hébergement-logement et asile-insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri, accompagner (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile prévention des expulsions, agir pour les difficultés locatives)
- Soutenir l'insertion des personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions).
- Un jardin solidaire et une épicerie sociale viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale **Un Chez Soi d'Abord** créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui achève sa montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2022, ce secteur aura organisé en urgence l'hébergement citoyen de 230 déplacés de guerre Ukrainiens sur le département, se sera vu attribuer un centre provisoire d'hébergement pour 46 bénéficiaires de la protection internationale et repense le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption estivale.

## Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi, Equipe Emploi Ukraine)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA et demandeurs d'emploi longue durée (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, plateforme emploi, projet Roya)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité inclusive et solidaire grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

En 2022, ce secteur s'est associé à la solidarité locale pour accompagner des déplacés de guerre Ukrainiens vers la reprise d'un emploi, a démarré le dispositif premières heures en chantier pour faciliter la reprise progressive d'une activité pour des publics en situation de précarité.

## Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (3 maisons d'enfants à caractère social, enfance, adolescents et adolescentes, service appartements)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés (service mineurs non accompagnés dans le diffus)
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu ressources)

## Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la direction des ressources humaines, la direction administrative et financière, la direction de l'immobilier complétées depuis 2021 d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

### Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

### L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

## Les grandes évolutions et faits marquants 2022

**La disparition en septembre 2022 de Louis-Xavier Michel, président d'honneur de la Fondation et père fondateur avec Bruno Dubouloz de l'association du Patronage Saint-Pierre ACTES.** Nous souhaitons lui rendre hommage pour son engagement, sa vision, il continuera d'inspirer nos actions dans le droit fil des valeurs qu'il incarnait de partage et de solidarité.

**Une revalorisation salariale des métiers du social attendue mais incomplète** car elle exclut injustement les métiers de l'accès à l'emploi ainsi que les postes administratifs.

**Un renouvellement des équipes de direction qui se poursuit** avec deux nouveaux directeurs, de nouveaux responsables d'activités. L'enjeu d'attractivité demeure entier sur les postes de cadres et les fonctions support au vu de la nécessaire diversification et professionnalisation des compétences attendues sur les fonctions de gestion et d'encadrement.

**La gestion de crise comme élément de fonctionnement des directions opérationnelles** avec l'accueil en urgence des déplacés de guerre Ukrainiens. C'est désormais une compétence de base de la fonction de direction de savoir à la fois gérer le quotidien et faire face aux imprévus en termes de besoins sociaux élevés. Les crises sociales, humanitaires, climatiques, politiques, sanitaires se succèdent et nécessitent des compétences et moyens spécifiques.

## Les perspectives 2023

Avec la disparition au cours des 5 dernières années de nos pères fondateurs, le renouvellement important de la ligne hiérarchique, 2023 devra s'atteler à transmettre dans les services le récit de notre histoire et la vision d'une organisation au service des publics les plus précaires, afin de perpétuer la continuité de nos valeurs fondatrices.

**Le renforcement de l'attractivité de nos métiers** restera une priorité avec des développements qui marquent nos difficultés de recrutements et de fidélisation notamment dans le secteur de la protection de l'enfance. La revalorisation de la valeur du point pour tous, les travaux destinés à favoriser l'émergence d'une nouvelle convention collective unique étendue, plus de souplesse dans les organisations de travail devraient nous permettre de mieux reconnaître la diversification de nos métiers et qualifications et attirer de nouveaux profils. Nous engageons une réflexion avec l'Université sur **la professionnalisation du travail pair** et poursuivons nos travaux sur les conséquences de la dématérialisation sur la fracture numérique.

**L'évolution de nos pratiques professionnelles continuera de s'enrichir** de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, les valeurs du rétablissement dans l'accompagnement social, Individual Placement and Support en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Il s'agira également en 2023 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, d'[axer les interventions sur la levée de fonds auprès d'entreprises privées, de fondations](#).

Grace a un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales, un terrain sera mis à notre disposition pour [installer un tiers lieu composé notamment d'un jardin solidaire](#). Ce site sera un outil pédagogique et thérapeutique destiné aux personnes accompagnées.

Enfin, 2023 sera [l'année du développement du secteur Enfance Jeunesse Familles](#) avec la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour 4 ans, intégrant une nouvelle unité 3-6 ans et la gestion d'une nouvelle Maison d'enfants à caractère social sur le domaine de l'Enfance de la Trinité.

Nous accompagnerons également, malgré les difficultés de fin d'année, [le déploiement en centre-ville à Nice de services de proximité aux usagers de drogue](#) afin de promouvoir une politique d'accès aux soins et de réduction des risques et des dommages pour ce public prioritaire, sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec le nouveau métier du job coach et le un chez soi jeunes.

## **L'action éco-énergie : accompagner les ménages en situation de précarité énergétique**

En 2021, 11,9 % des ménages vivant en France métropolitaine, soit 3,4 millions de ménages, sont en situation de précarité énergétique. Cette situation résulte plusieurs facteurs : la pauvreté, un parc de logement non performant et une hausse inéluctable du coût des énergies.

Le Département des Alpes-Maritimes, via le Fond de Solidarité Logement, et en cohérence avec le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, finance depuis 2020 un dispositif d'accompagnement des foyers en situation de précarité énergétique.

Ce dispositif nommé « éco-énergie » est porté par la Fondation de Nice.

Il cible des ménages identifiés par les travailleurs sociaux du territoire et qui :

- Expriment des difficultés à régler leurs factures d'énergie ou une privation d'énergie,
- Veulent des conseils personnalisés pour mieux maîtriser leur consommation,
- Souhaitent gagner en confort dans leur logement.

Il s'inscrit dans une démarche « d'aller vers » pour identifier les ménages encore mal ciblés par les dispositifs classiques de l'action sociale ou de l'amélioration de l'habitat.

Un conseiller éco-énergie se rend au domicile des ménages pour réaliser un diagnostic énergétique. Il/elle va :

- Qualifier le bâti (moisissures, isolation...) et l'état des équipements,
- Identifier les habitudes de consommation d'énergie au sein du logement,
- Vérifier l'adéquation des abonnements (eau, électricité, gaz),
- Délivrer des conseils personnalisés pour mieux maîtriser les dépenses (réglage de la température, consommation d'eau, aération, ...),
- Fournir et installer de petits équipements économes (mousseurs, ampoules, rideaux, ...),
- Inciter les bailleurs à réaliser des travaux qui sont à leur charge,
- Orienter le ménage vers des solutions adaptées à sa situation.

Le conseiller éco-énergie, lors de sa seconde visite, réalise un rapport détaillé. Ce dernier est présenté et discuté avec l'occupant du logement, et un exemplaire est envoyé au travailleur social orienteur.

En 2022, l'action éco-énergie, c'est :

- Une équipe de 3 conseillers éco-énergie,
- 272 ménages orientés sur le dispositif,
- 221 diagnostics réalisés dans 49 communes du Département des Alpes-Maritimes,
- 417 visites à domicile,
- 1 291 petits équipements distribués,
- 202 orientations vers des partenaires du territoire,

## **Qui oriente vers le dispositif ?**

Ce sont les travailleurs sociaux des Maisons de Solidarité Départementales (MSD), des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), des associations du territoire (en particulier les référents contacts des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active), du service d'instruction du Fond de Solidarité Logement au Département. D'autres acteurs ont été sensibilisés et orientent également sur le dispositif. A titre d'exemple en 2022 : Maison de l'Habitant de la Métropole Nice Côte d'Azur, la Mutualité Sociale Agricole du 06 ou encore les acteurs de l'accompagnement à l'emploi (Flash Emploi).

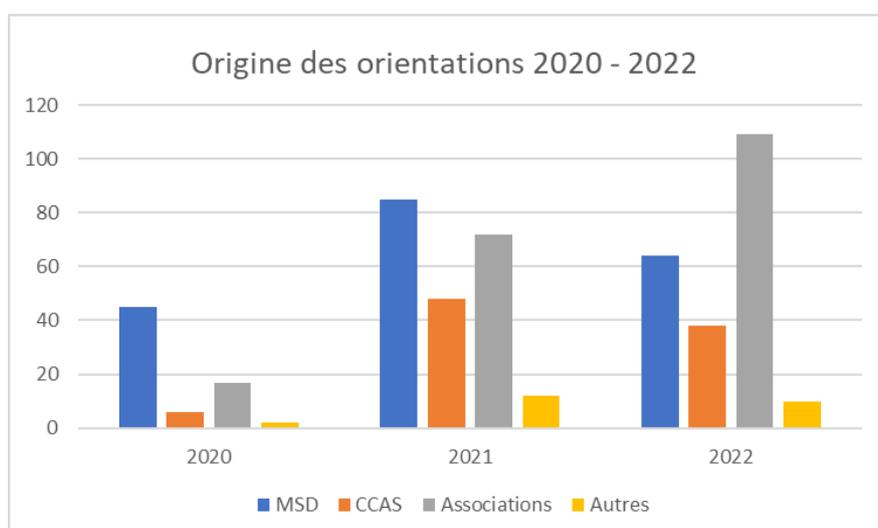
Ils orientent les ménages vers les conseillers énergie via le planning dématérialisé RDV 06 sur lequel ils ont accès à des créneaux de contact téléphonique. Ils peuvent, s'ils n'ont pas accès à la plateforme RDV 06 utiliser le mail [ecoenergie@fondationdenice.org](mailto:ecoenergie@fondationdenice.org). Les conseillers énergie contactent les ménages par téléphone et prennent rendez-vous pour la réalisation du diagnostic sociotechnique

En 2022, les principaux acteurs du repérage des ménages sur le dispositif sont :

- Les associations locales Galice et Reflets dans le cadre de leur mission de référent contact,
- Les Maisons des Solidarités Départementales et les Conseils Communaux d'Action Sociale.

Les diagnostics ont été réalisés dans 49 communes sur les 163 du Département :

- 47 % des orientations ont été réalisées sur la zone Ouest (Grasse, le Cannet, Cannes, Vallauris, Antibes, Vallées...),
- 32% sur la zone Centre (Cagnes sur Mer, Saint-Laurent-du-Var, Nice-Ouest, Nice-Magnan, Nice-Cessole, Nice-Centre...)
- 21% sur la zone Est (Nice-Lyautey, Nice-Port, Nice-Les Paillons, Menton...).
- 



## **Comment se déroule un diagnostic ?**

Le diagnostic est réalisé au moyen de 2 visites au domicile des ménages.

Une première visite permet de collecter l'ensemble des données nécessaires à la réalisation du diagnostic (données sur le ménage, le bâti, les équipements énergétiques, les comportements de consommation, les factures énergétiques). A ce stade, des mesures de températures, de débit ou de puissance peuvent être réalisées sur les équipements. Elles ont aussi un intérêt pédagogique : elles permettent d'expliquer au ménage le fonctionnement des appareils et de mieux comprendre ses consommations.

A l'issue de la visite, les conseillers énergie peuvent compléter ces éléments auprès des fournisseurs d'énergie. Ils établissent ensuite un rapport de visite qui balait les 3 dimensions de la précarité énergétique : la situation sociale et économique du ménage, l'état du logement et de sa qualité thermique, ainsi que la nature et l'état des équipements pour la fourniture d'énergie.

Au cours d'une deuxième visite (15 jours après la première), le conseiller énergie :

- Remet et restitue le rapport de visite au ménage bénéficiaire,
- Donne des clés de lecture de sa consommation au ménage,
- Sensibilise au bon usage des équipements énergétiques du logement,
- Remet une documentation sur les écogestes et/ou des notices d'équipements,
- Transmet des comportements écoresponsables qui vont limiter la consommation d'énergie,
- Valide et procède à des ajustements d'abonnement si nécessaire,
- Installe si opportun des petits équipements pour l'économie d'eau ou d'énergie,
- Préconise des actions à mener pour améliorer la situation énergétique du ménage,

En fonction des situations le conseiller énergie peut, après avoir pris en compte le niveau d'urgence, le degré d'autonomie du ménage, ainsi que son niveau de ressources :

- Réaliser ou faire réaliser par un professionnel une réparation locative permettant de limiter les dépenses énergétiques et/ou d'améliorer le confort dans le logement,
- Financer le remplacement d'un équipement électroménager obsolète ou trop énergivore,
- Accompagner la mise en relation directe avec un partenaire du territoire,

Le rapport de visite est également envoyé au travailleur social qui a orienté le ménage.

## Quel est le profil des ménages bénéficiaires ?

En 2022, sur les 221 ménages visités :

- 43% sont des adultes isolés avec enfants,
- 61% sont locataires du parc privé,
- Au moins 47% dépensent plus de 9% de leur revenu pour leurs dépenses énergétiques,
- 54% ont reçu un chèque énergie,
- 55% sont en situation d'impayés pour leurs factures d'énergie,
- 40% se prive de chauffage pour réduire leurs factures énergétiques,
- 30% vivent dans un logement avec présomption d'indécence,

Profil des ménages								
Configuration	2020		2021		2022		Total	
Personne seule	23	34%	81	39%	70	32%	174	35%
Adulte avec enfants	28	42%	89	43%	94	43%	211	43%
Couple avec enfants	12	18%	13	6%	34	15%	59	12%
Couples sans enfants	0	0%	14	7%	12	5%	26	5%
Autre (colocation,...)	4	6%	10	5%	11	5%	25	5%

Statut d'occupation								
Statut	2020		2021		2022		Total	
Locataire social	19	27%	75	35%	68	31%	162	32%
Locataire privé	45	64%	128	59%	135	61%	308	61%
Propriétaire	6	9%	12	6%	16	7%	34	7%
Autre	0	0%	2	1%	2	1%	4	1%

## Quel soutien à l'issue de la visite ?

Les diagnostics réalisés, présentés au ménage et transmis aux travailleurs sociaux orienteurs, identifient, en fonction de la situation, 3 préconisations pour améliorer la situation existante.

Principales préconisations 2022		
	2022	
Eco-gestes	82	23%
Ajustement abonnement, échelonnement des paiements	54	15%
Réalisation de travaux	51	15%
Relogement	47	13%
Accompagnement budgétaire	21	6%
Remplacement d'équipements domestiques	9	3%
Accompagnement ou conseil juridique	3	1%
Prise de contact avec le bailleur	37	11%
Procédure habitat indigne/insalubre/indécent	29	8%
Prise de contact avec un médiateur de l'énergie	5	1%
Vérification éligibilité au chèque énergie	12	3%

Nous accompagnons directement à travers le programme le ménage sur les besoins suivants :

- **Sensibilisation sur les écoGESTES** au domicile en fonction de l'usage d'habiter et des équipements (Modulation et réduction du chauffage, ventilation, gestion de l'eau chaude et de l'eau froide, chasse aux veilles, etc.),
- **Ajustement des abonnements** et négociation pour l'échelonnement des paiements auprès des fournisseurs d'énergie (changement d'abonnement vers un abonnement de base ou un fournisseur plus économique, augmentation des mensualités, conseil de mettre en place un plan d'apurement pour éviter la coupure, etc.),
- **Aide à la réalisation de petits travaux** à charge locataire : réparation de fuite, petite plomberie,

Nous nous appuyons sur les partenaires du territoire pour les autres besoins :

- L'ADIL pour **l'accompagnement juridique**,
- L'ASLL pour **l'accompagnement budgétaire** et un accompagnement renforcé sur l'usage d'habiter,
- Confort Energie 06 pour **la rénovation énergétique des bâtiments**.

Orientation vers		
Partenaires	Nombre	%
ADIL	27	13%
ARA / Travaux	4	2%
Confort energie 06 (propriétaire)	13	6%
ASLL	6	3%
Médiateur(s) fluide(s)	2	1%
Fournisseur énergie/eau	107	53%
Retour action sociale	42	21%
Autre	1	0%
Total	202	100%

### Quelles perspectives pour 2023 ?

En 2023, nous travaillerons sur plusieurs axes d'amélioration de l'action :

- Poursuivre la mobilisation des partenaires orienteurs (objectif de 350 orientations),
- Développer nos capacités et nos outils d'accompagnement en intégrant avec le Département le programme national Slime + qui vise à massifier le repérage et l'orientation des ménages sur le territoire national,
- Développer l'accompagnement proposé aux ménages les plus en difficulté :
  - Renforcer la prise en charge et la réalisation de petits travaux urgents,
  - Développer l'aide au remplacement d'appareils électroménagers obsolètes,
  - Renforcer les modalités d'accompagnement des ménages vers les partenaires,
  - Développer les actions de médiation avec les bailleurs,
- Développer les liens avec les partenaires du territoire, notamment avec les collectivités locales et les plateformes de rénovation énergétique



**Vous êtes travailleur social et vous accompagnez des ménages domiciliés dans les Alpes-Maritimes qui :**

- expriment des difficultés à régler leurs factures d'énergie
- veulent mieux maîtriser leur consommation
- souhaitent gagner en confort dans leur logement

**Proposez-leur la visite gratuite d'un éco-ambassadeur à leur domicile pour les accompagner dans leur maîtrise des consommations d'énergie**



### Pour quoi ?

**Un éco-ambassadeur se rend au domicile du ménage pour réaliser un diagnostic énergétique, il va :**

- Qualifier le bâti (moissures, isolation...) et l'état des équipements
- Identifier les habitudes de consommation d'énergie au sein du logement
- Vérifier l'adéquation des abonnements (eau, électricité, gaz)
- Délivrer des conseils personnalisés pour mieux maîtriser les dépenses (réglage de la température, consommation d'eau, aération, ...)
- Fournir et installer de petits équipements économes (mousseurs, ampoules, rideaux, douchette...)
- Inciter les bailleurs à réaliser des travaux qui sont à leur charge
- Orienter le ménage vers des solutions adaptées à sa situation

L'éco-ambassadeur, lors de sa seconde visite, réalise un rapport détaillé présenté et discuté avec l'occupant du logement.  
Un exemplaire est envoyé au travailleur social.

**Prenez rendez-vous via le site insertion 06 ou en contactant nos éco-ambassadeurs :**

[ecoenergie@fondationdenice.org](mailto:ecoenergie@fondationdenice.org)

**Secteur Ouest** (Grasse, le Cannet, Cannes, Vallauris, Antibes, Vallées...)

**Nathanaël Sizoz** 06 03 08 70 04

**Secteur Centre** (Cagnes sur Mer, Saint-Laurent-du-Var, Nice-Ouest, Nice-Magnan, Nice-Cessole, Nice-Centre...)

**Nadège Devos** 06 26 16 63 17

**Secteur Est** (Nice-Lyauté, Nice-Port, Nice-Les Pailons, Menton...)

**Méloëe Vielle** 06 17 54 37 56

Dans le cadre du :



FONDATION DE NICE  
Patronage Saint-Pierre-Astès  
[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)

